

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 22 (1889)

**Artikel:** Les quatorze premières années de la société vaudoise de théologie (1875-1889)  
**Autor:** Gautier, Lucien  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-379455>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LES QUATORZE PREMIÈRES ANNÉES  
DE LA  
SOCIÉTÉ VAUDOISE DE THÉOLOGIE  
(1875-1889)  
PAR  
LUCIEN GAUTIER <sup>1</sup>

---

I

Messieurs et chers collègues,

La Société vaudoise de théologie existe depuis quatorze ans. Elle a donc déjà parcouru par sept fois ce cycle de deux ans, à l'issue duquel un rapport doit lui être présenté, aux termes de son règlement actuel. Et pourtant c'est aujourd'hui la première fois qu'un semblable travail vous est soumis. C'est qu'en effet l'institution du rapport est relativement toute récente. Ce n'est que l'an dernier, dans notre séance du 30 mars 1888, que vous avez décidé de créer ce nouveau rouage dans notre activité comme Société de théologie. Permettez-moi de vous rappeler en peu de mots comment la chose s'est passée. L'un

<sup>1</sup> Le rapport ci-dessus a été lu à la Société vaudoise de théologie dans sa séance du 24 juin 1889, au nom du comité, par le président sortant de charge. L'assemblée a émis le vœu qu'avant d'être imprimé en brochure et distribué aux membres de la Société, ce travail fût inséré dans la *Revue de théologie et de philosophie*, et les rédacteurs de la Revue ont bien voulu y consentir. L'auteur éprouve le besoin de rappeler qu'il ne s'attendait nullement à une aussi grande publicité pour ces pages, composées en prévision d'un cercle moins étendu de lecteurs.

L. G.

de nos confrères avait manifesté le regret de ce que les travaux de notre Société fussent condamnés à passer inaperçus pour ceux de ses membres que la distance empêche de fréquenter régulièrement nos séances, ainsi que pour d'autres personnes qui sûrement s'y intéresseraient. Il avait en conséquence formulé le vœu que, tous les deux ou trois ans, la Société de théologie publiât les procès-verbaux, soit comptes rendus, de ses séances. Cette proposition, vous l'avez renvoyée à l'examen de votre comité, et conformément au préavis que celui-ci vous a présenté, vous n'avez pas jugé pouvoir l'adopter. Mais vous avez approuvé en revanche une proposition que le comité vous a faite, et qui est destinée à donner satisfaction dans une certaine mesure aux très légitimes désirs exprimés par notre collègue : vous avez résolu que tout président sortant de charge vous présenterait au nom du comité un rapport sur la marche et les travaux de la Société durant les deux ans de ses fonctions<sup>1</sup>. Je me trouve ainsi être le premier qui doive faire office d'historien de notre Société, et je me sens fort embarrassé. N'est-il pas, en effet, bien plus difficile de frayer une voie nouvelle que de refaire après autrui le chemin déjà parcouru et par conséquent bien connu ? Si mes devanciers à la présidence avaient eu à vous donner de deux ans en deux ans un aperçu de la vie de notre Société, je n'aurais qu'à suivre leurs traces, je pourrais adopter leur plan et leurs divisions. Au lieu de cela, tout est à créer, et je vous prie de bien vouloir m'accorder toute votre bienveillance.

<sup>1</sup> Deux opinions se sont fait jour quant au caractère que devrait revêtir le rapport, les uns voulant en faire l'œuvre purement individuelle de son auteur, les autres désirant qu'il fût soumis à l'approbation préalable des autres membres du comité ; c'est cette dernière opinion qui a prévalu. Toutefois, de l'aveu de ceux-là mêmes qui l'ont fait prévaloir, l'intention n'était point d'empêcher le rapport de refléter dans une certaine mesure la personnalité de celui qui l'a composé. C'est ce que mes collègues du comité ont bien voulu admettre : vous ne serez donc pas étonnés si parfois le présent travail revêt le caractère d'une appréciation individuelle, dont j'assume, cela va sans dire, l'entière responsabilité.

## II

Dès l'abord, une question s'est posée devant moi, quand j'ai entrepris la tâche de récapituler et de résumer les travaux de notre Société. Devais-je m'en tenir à la lettre de mon mandat, et me borner à retracer devant vous les deux années écoulées depuis la fin de juin 1887? Ou bien, tenant compte du fait que le rapport présidentiel est une innovation et que douze années, les douze premières années de l'existence de notre Société, risquaient de demeurer ainsi à jamais sans historiographe, devais-je élargir le cadre de ce travail et avoir la hardiesse de tenter aujourd'hui de vous offrir un aperçu sommaire des quatorze années qui nous séparent de la séance de fondation? Quelque téméraire que pût me paraître cette dernière façon d'envisager et d'accomplir ma tâche, elle s'est pourtant imposée à moi comme la seule vraiment utile, et, fort de l'assentiment de mes collègues du comité, consultés sur ce point, j'ai tenté de repasser toute la carrière de notre Société dès ses premiers débuts. Ce fait donnera nécessairement au présent rapport des dimensions un peu plus considérables que nous ne l'eussions souhaité, cela m'oblige aussi à faire de nouveau appel à votre indulgence; veuillez ne voir dans ces pages qu'une simple esquisse, je ne saurais avoir la prétention de vous présenter une caractéristique circonstanciée et complète en tous points.

## III

C'était au mois de mars 1875. Quatre pasteurs vaudois, appartenant les uns à l'Eglise nationale et les autres à l'Eglise libre, s'étaient réunis chez l'un d'entre eux et avaient pris l'initiative de jeter les bases d'une Société vaudoise de théologie. Ces quatre frères, MM. J. Adamina, Ch. Byse, P. Chapuis et H. Narbel sont encore tous quatre des nôtres, et nous leur témoignons ici publiquement notre reconnaissance: ils ont fondé une société qui dure encore et qui, Dieu voulant, durera longtemps; ils ont fait œuvre utile et féconde et nous les remercions chaudement. Aussitôt après leur réunion première,

ils ont lancé une circulaire que nous avons en ce moment sous les yeux et qui constitue un intéressant document; nous nous reprocherions de le laisser tomber dans l'oubli. Dans ces quelques lignes se trouvent exposées les raisons qui rendent désirable la fondation d'une Société de théologie. S'il y avait peut-être quelque illusion à déclarer « les luttes ecclésiastiques terminées » (le seront-elles jamais? ne sont-elles pas comparables à la toile de Pénélope?), en tout cas il est certain que ces luttes ont perdu de leur acuité; elles ont cessé d'être exclusives et absorbantes, elles laissent de la place à d'autres préoccupations, elles s'adoucissent, et notre Société, pour le dire tout de suite, n'a-t-elle pas peut-être contribué pour sa part à ce résultat? Je me plais à le croire et à souhaiter que les recherches théologiques, comme aussi, dans un autre domaine, les œuvres chrétiennes, servent de plus en plus de terrain commun à nos efforts et à notre activité, en dehors et au-dessus de toute passion et de toute agitation ecclésiastiques.

La circulaire dont nous nous occupons relève l'importance des études théologiques et l'abandon dans lequel elles tombent chez beaucoup de pasteurs, aussitôt que ceux-ci ont quitté les bancs de nos auditoires ou ceux de quelque université allemande. Elle réclame pour la défense du christianisme « des chercheurs infatigables qui, fondés sur leur foi et profitant de toutes les lumières de leur époque, travaillent saintement à la solution des problèmes. » Elle rappelle avec conviction que le « développement de la foi est intimement lié à celui de la théologie, » et cite à l'appui le temps de la Réformation et l'époque « où, sous l'influence de Vinet, notre petite patrie devenait un foyer lumineux de vie intellectuelle et religieuse. » Elle s'adresse à « tous ceux qui aiment nos Eglises et qui croient que l'Évangile a toujours quelque magnificence à nous dévoiler, quelque espace inconnu à nous ouvrir » et elle les convoque à une réunion destinée à constituer la Société vaudoise de théologie.

## IV

Cette première séance eut lieu le mardi 13 avril 1875, mais non pas dans le modeste local prévu par la circulaire, à l'Agence des publications religieuses, rue Madeleine. Il fallut, tant l'affluence fut grande, se transporter de l'autre côté de la place de la Palud, à la salle spacieuse du Conseil communal à l'Hôtel de ville.

Là se trouvèrent réunis un assez grand nombre d'assistants, le procès-verbal n'en mentionne malheureusement pas le chiffre exact<sup>1</sup>. Mais nous avons la preuve que l'appel des quatre signataires de la circulaire rencontra de nombreuses et chaleureuses adhésions. Dans le compte rendu de la séance constitutive nous ne voyons personne faire d'opposition à la fondation de notre Société, et lorsque, quelques mois après, en décembre 1875, on publia la liste des membres, elle comptait 82 noms.<sup>2</sup>

La discussion ne porta donc pas tant sur l'opportunité de la nouvelle association, ni même sur les principales bases à adopter pour régler son activité. Le seul débat un peu important fut soulevé à propos de l'article 1<sup>er</sup> des statuts, qui se trouvait formulé comme suit dans le projet soumis à l'assemblée : *La Société vaudoise de théologie a pour but de rapprocher pour un travail commun tous ceux qui, admettant le fait du salut par Jésus-Christ, révélé dans les Ecritures, veulent en faire l'objet d'une étude scientifique.*

<sup>1</sup> Plusieurs personnes, en consultant leurs souvenirs, m'ont affirmé que l'assemblée comptait certainement plus de cent participants. En tout cas, 54 membres se sont inscrits dès ce premier jour.

<sup>2</sup> De ces 82 membres, 33 sont encore des nôtres, 15 sont morts, 13 ont quitté le pays, 21 ont démissionné.

Mentionnons le fait qu'il y avait déjà auparavant dans le canton de Vaud une société théologique (qui existe encore sous le nom de Société pour l'étude de la Parole de Dieu); ses membres furent admis à devenir de plein droit membres de notre Société, et plusieurs se prévalurent de cette facilité.

Depuis quelque temps aussi les professeurs de nos deux Facultés de théologie (nationale et libre) avaient des réunions périodiques dans lesquelles ils lisaient des travaux et conversaient ensemble.

Certaines Sociétés de théologie, en d'autres lieux, ne réclament de leurs membres aucune adhésion au christianisme, analogue à celle formulée ci-dessus, même sous la forme la plus sommaire. Il vaut donc la peine de remarquer que personne ne réclama l'abolition de cette clause. Mais au contraire plusieurs demandèrent sur ce point des explications plus circonstanciées, et il fut même proposé de formuler comme suit une partie de l'article : « ... le fait du salut en Jésus-Christ, Fils de Dieu, mort pour nos offenses, ressuscité pour notre justification et révélé dans les Ecritures. » Cette proposition ne fut pas admise, mais elle eut l'avantage d'attirer l'attention de la Société sur l'ambiguïté du paragraphe qui lui était présenté. Les termes « révélé dans les Ecritures » s'appliquaient-ils à « Jésus-Christ » ou bien au « fait du salut par Jésus-Christ » ? C'est cette dernière interprétation qui fut agréée, et même pour la sanctionner explicitement l'article fut ainsi rédigé : « le fait du salut par Jésus-Christ, fait révélé dans l'Écriture. » A la séance suivante, toutefois, on revint, pour un motif de pure forme, sur cette rédaction peu élégante, et on reprit l'article primitif, en fixant d'une manière absolument nette que le mot *révélé* qualifie *le fait du salut*. Comme cet article premier forme encore aujourd'hui le fondement de notre association, il m'a paru urgent, dans ce premier rapport officiel, de consigner brièvement son histoire et son interprétation authentique.

## V

Nous n'insisterons pas sur le reste des statuts et règlements ; vous les connaissez. Nous ferons seulement remarquer que, bien loin d'exiger la qualité de pasteur ou la possession d'un diplôme théologique, notre Société a toujours été largement ouverte à tous ; des étudiants en théologie et quelques frères laïques n'ont point craint d'en devenir membres. La question de la fréquentation des séances par le public ne semble pas s'être posée tout d'abord sur le terrain spécialement glissant de l'admission des dames. Les statuts disent simplement : « Les séances ne sont pas publiques. Les *personnes* étrangères à la

Société qui désirent assister à une séance doivent se faire introduire par un membre. » Mais quelques mois plus tard, le 13 janvier 1876, voici ce que rapporte le procès-verbal : « Quelques dames... demandent la permission d'assister à nos séances... Après une longue discussion, parfois très spirituelle, la demande est rejetée à une assez forte majorité, et sous une forme assez paradoxale, digne d'être consignée ici. On décide en effet, sur la proposition d'un membre, qu'une femme n'est pas une personne ! » Jusqu'à ce jour, messieurs, cette décision, peu galante, mais qui peut se justifier à maints égards, sinon quant à la forme, du moins quant au fond, a continué à régir notre communauté.

## VI

Le nombre des membres de notre Société était, avons-nous dit, de 82 en décembre 1875, quelques mois après la fondation. Ce chiffre n'a jamais été dépassé d'une façon sensible, les décès, les départs du pays et les démissions ayant contrebalancé les admissions nouvelles. Actuellement le nombre des membres de notre Société n'est que de 66, qui sont tous, à l'exception d'un seul, domiciliés dans le canton de Vaud. Sur leur nombre, nous ne comptons qu'un seul étudiant en théologie, tandis qu'il y a eu un temps où les étudiants de nos deux Facultés se faisaient recevoir en masse dans la Société. Cela ne signifie pourtant pas que ces jeunes gens s'abstiennent de fréquenter nos réunions ; ils se trouvent souvent en nombre assez considérable dans les rangs des assistants, quoique parfois aussi leur absence soit remarquée, même en dehors des temps d'exams. D'autres personnes encore, sans faire partie de notre Société, honorent volontiers nos séances de leur présence ; le nombre des suffrages exprimés en telle ou telle circonstance ne donne par conséquent point le chiffre exact des assistants.

Vous avez placé à votre tête un comité composé de cinq membres, un président, un vice-président, un secrétaire, un vice-secrétaire et un caissier. Ce comité a été renouvelé régulièrement tous les deux ans, avec cette clause réglementaire qu'un membre n'est pas immédiatement rééligible à la fonc-



tion qu'il vient d'occuper. Pour la présidence vous avez alterné, d'une façon presque régulière, entre les professeurs des deux Facultés de théologie lausannoises; nous vous en sommes reconnaissants, messieurs, mais je suis sûr que mes collègues dans le professorat ne me démentiront point si j'exprime le vœu qu'une fois ou l'autre cette tradition subisse une exception et qu'un pasteur occupe à son tour le poste de confiance à notre tête.

## VII

Nos statuts stipulent qu'on se réunira ordinairement à Lausanne. La Société a pleinement observé ce principe: elle a tenu la grande majorité de ses séances dans la capitale du canton, et c'est seulement une fois par an, dans la belle saison, pendant les vacances, qu'elle s'est accordé une séance de villégiature, à Chexbres, sous les ombrages, en face du merveilleux panorama qui s'y déroule aux regards. Ces séances d'été ne comptent certes pas parmi les moins agréables moments de nos quatorze ans d'existence.

Examinant maintenant le nombre de nos séances, nous constatons les chiffres suivants :

1875 . . . . .	4 séances.	1883 . . . . .	4 séances.
1876 . . . . .	6 »	1884 . . . . .	5 »
1877 . . . . .	5 »	1885 . . . . .	5 »
1878 . . . . .	4 »	1886 . . . . .	4 »
1879 . . . . .	5 »	1887 . . . . .	10 »
1880 . . . . .	5 »	1888 . . . . .	8 »
1881 . . . . .	3 »	1889, déjà 6 séances pour le	
1882 . . . . .	4 »	1 <sup>er</sup> semestre.	

Au début il avait été réglé que nos réunions auraient lieu tous les deux mois, et le chiffre normal de six séances par an avait été effectivement obtenu en 1876, la première année complète de l'existence de la Société. Depuis lors, ce chiffre est demeuré inaccessible à nos efforts. L'année 1881 a été la plus pauvre de toutes avec trois séances et le reste du temps on a fluctué entre quatre et cinq séances, ce dernier chiffre n'étant d'ordinaire

atteint que lorsqu'on réussissait à organiser la séance d'été à la campagne. A partir de 1887 un grand changement a été effectué, non seulement dans la périodicité des séances, mais aussi dans leur nature et leur caractère général; nous y reviendrons plus loin. Bornons-nous à rappeler que pendant une douzaine d'années les séances étaient ordinairement convoquées pour le matin (9 h., 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub> h., 10 h.) et se composaient de deux parties, la discussion se poursuivant d'habitude dans une séance de relevée. En 1887, lors d'un changement qui s'est effectué et qui a porté, croyons-nous, d'heureux fruits, il a été résolu d'instituer des séances mensuelles, à jour fixe<sup>1</sup>, ne commençant qu'à deux heures de l'après-midi. Contrairement aux présages des prophètes de malheur, qui prédisaient que ces séances plus fréquentes seraient moins fréquentées et plus difficiles à alimenter, les travaux se sont présentés en plus grand nombre et les assistants aussi; il s'est de plus formé une sorte de clientèle régulière de nos réunions, la séance à échéance fixe et périodique entrant dans les habitudes de plus d'un. Ajoutons que ce changement de périodicité a coïncidé avec un changement de local qui n'a pas exercé une moins heureuse influence.

## VIII

La question financière, dont il faut maintenant dire quelques mots, ne nous arrêtera pas longtemps. Nous sommes une société de théologiens, nous ne sommes point une de ces grandes compagnies qui se proposent comme but le gain et la richesse. Une modeste cotisation annuelle de 3 fr., perçue régulièrement par notre caissier, le paiement des frais peu élevés occasionnés par nos séances (local, éclairage, chauffage, annonces dans les journaux et circulaires de convocation), vraiment, tout cela est si peu de chose que tout ce chapitre « finances » pourrait être purement et simplement supprimé s'il n'y avait pas quelque chose de plus intéressant à ajouter à ces matières. Nous avons eu le privilège de pouvoir soutenir de nos deniers une publica-

<sup>1</sup> Le dernier lundi de chaque mois, sauf pendant les mois d'été (juillet, août, septembre), durant lesquels la séance à la campagne a seule lieu.

tion qui fournit vaillamment sa carrière depuis vingt ans dans notre Suisse romande, la *Revue de théologie et de philosophie*, qu'ont dirigée longtemps et que dirigent encore quelques-uns de nos collègues, précédemment MM. les professeurs Dandiran et Astié, maintenant MM. Astié et H. Vuilleumier<sup>1</sup>. A plusieurs reprises, notre société a voté un subside à cette Revue, qui rend plus de services qu'elle n'a d'abonnés, et récemment encore une somme de 300 fr. a été allouée, sur la proposition de notre caissier (notez ce détail caractéristique), à la *Revue de théologie et de philosophie*, pour qu'elle pût publier un index méthodique des matières contenues dans ses vingt premières années. Nous croyons qu'en facilitant cette publication, nous aurons vraiment rendu service aux théologiens de langue française<sup>2</sup>.

## IX

Et maintenant que nous avons passé en revue et esquissé toute sorte de faits appartenant plutôt à l'ordre administratif, et que nous ne pouvions naturellement omettre, allons à ce qui doit faire vraiment le sujet de ce rapport, à ce qui nous intéresse réellement : l'œuvre de notre Société, le travail qu'elle a accompli, la tâche qu'elle s'est proposée et qu'elle a cherché à réaliser, ses succès et ses insuccès, ses espérances et ses déceptions. Et pour bien comprendre ce qui est advenu de la Société vaudoise de théologie, cherchons à subdiviser son histoire en périodes distinctes.

Nous n'hésitons pas à reconnaître et à signaler dans cette carrière de quatorze ans, trois époques ou trois phases, que voici : De 1875 à 1882 environ, la période que nous pourrions peut-être appeler celle du premier feu, de la jeunesse et du zèle. A cette première phase, pendant laquelle la Société marche avec entrain et régularité, succède une phase moins brillante,

<sup>1</sup> Du reste, notre Société n'a pas seulement procuré quelque argent à la caisse de la *Revue de théologie et de philosophie*, elle a aussi fourni à ses fascicules un nombre considérable de travaux.

<sup>2</sup> Dans sa séance du 12 novembre 1882, notre Société a voté une somme de 100 francs comme sa souscription en vue de l'érection à Spire d'une église commémorative de la célèbre diète tenue dans cette ville.

une période de crise ; c'est le moment où, il est vrai, quelques travaux très importants se produisent, où certaines discussions mémorables et fructueuses s'engagent ; mais le nombre des séances décroît, les travaux se font rares et le comité ne sait où en trouver ; bref, un sentiment de lassitude commence à se manifester, il atteint son apogée en 1886. A ce moment, une question se pose, s'impose même à l'attention de tous les membres vraiment attachés à la Société : Que deviendra-t-elle ? Après avoir traversé le temps brillant de la jeunesse, puis celui de l'âge mûr, elle semble quelque peu atteinte de décrépitude. La vieillesse est déjà là. Sera-ce la mort qui lui succédera ? ou bien, nouveau phénix, notre Société renaîtra-t-elle de ses cendres, ou, pour employer une image plus modeste, secouera-t-elle le sommeil, l'engourdissement de l'hiver pour voir briller un nouveau printemps ? C'est ce que vous vous êtes demandé au début de 1887, messieurs et chers collègues ; vous avez répondu à cette question d'une manière virile, et Dieu aidant, vous avez réussi à imprimer un nouvel élan à notre chariot qui paraissait quelque peu embourbé. Il a fallu pour cela rabattre de certaines prétentions un peu exagérées peut-être, il a fallu adopter certaines modifications, mais le résultat à atteindre en valait la peine.

## X

Si nous nous reportons au programme que s'était donné à elle-même, en 1875, la Société nouvellement fondée, nous nous apercevons bien vite qu'elle avait avant tout en vue des discussions prolongées et nourries sur les points les plus importants et les plus controversés de la science théologique. Les articles 4-6 des règlements adoptés en 1875 tracent comme suit l'ordre du jour des séances :

*Art. 4.* La séance est essentiellement consacrée à l'étude d'un sujet indiqué à l'avance ; secondairement à des communications diverses qui rentrent dans le domaine de la théologie.

*Art. 5.* La discussion du sujet principal est introduite par un travail oral ou écrit.

*Art. 6.* Les idées essentielles de ce travail sont résumées par son auteur en un certain nombre de thèses et communiquées aux membres dans l'avis de convocation.

Comme il est aisé de le constater en parcourant ces quelques phrases, la Société se proposait en première ligne des débats, des délibérations sur un certain nombre de sujets; le rôle du rapporteur était censé n'être que d'introduire la discussion; on lui allouait même la possibilité de le faire simplement au moyen d'un travail oral. En revanche, la publication d'un certain nombre de thèses dans la circulaire de convocation était obligatoire. Qu'on réfléchisse à ce que signifient ces mesures diverses, et l'on voit de quelle nature étaient les espérances des fondateurs.

En fait, il fallut en rabattre quelque peu. Les travaux qui furent présentés dès les premières séances de la société furent autre chose que de simples rapports ou introductions. On avait eu probablement en vue pour la Société de théologie quelque chose d'analogue à ce qui se produit au sein de la Société pastorale. Là, ce qui passe en premier, c'est le choix de deux sujets par le Comité central. Puis vient le Comité de la section vaudoise qui choisit l'un des deux sujets présentés et désigne un rapporteur. On fait bien comprendre à celui-ci que son devoir est d'*introduire* une discussion. Mais ce qui est faisable une fois par an, comme c'est le cas de la Société pastorale, ne peut se soutenir à la longue comme c'eût été nécessaire pour la Société de théologie. On dut bientôt accueillir des travaux dont le sujet ne prêtait pas à proprement parler à la discussion. Malgré les thèses, on se trouvait parfois embarrassé pour engager le débat; et souvent la discussion s'écartait du terrain spécial préparé par le rapporteur, pour retomber dans des ornières toujours un peu les mêmes, ce dont les uns se plaignaient et les autres se félicitaient. Ce n'est pas à dire pourtant que la Société de théologie n'ait pas vu passer devant elle un bon nombre de ces sujets vraiment importants, pour la discussion desquels elle s'était formée. Déjà pendant la première période de son existence, soit de 1875 à 1882, nous constatons que les travaux des membres ont présenté beaucoup de variété. Nous al-

lons tâcher de les grouper d'après les diverses branches de la science.

Au domaine plus général de la philosophie religieuse et de l'introduction à la dogmatique appartiennent des mémoires comme celui de M. *Paul Chapuis* sur « la notion et les conditions du surnaturel au point de vue du théisme; » de M. *Philippe Bridel* sur « le déterminisme » et sur « l'idée de Dieu d'après Aristote et d'après l'Évangile; » de M. *Alfred Porret* sur « les vraies bases de l'apologétique; » sur « l'essence de la conscience religieuse, » et sur « l'infini personnel; » de M. *Aigroz* sur « les théories darwinistes dans leurs rapports avec la religion; » de M. *Astié* sur « l'individualisme » et sur « l'origine de la religion; » de M. *Narbel* sur « la liberté et la responsabilité; » de M. *de Muralt* sur « la religion surnaturelle. »

Les études dogmatiques proprement dites nous offrent d'abord un travail de M. le professeur *Viguet* sur « le dogme et son histoire au point de vue de la théologie protestante réformée. » Puis de M. *Antoine Curchod* sur « la théopneustie » et sur « le sacerdoce; » de M. *Duplan* sur « la Trinité; » de M. *Armand Vautier* sur « l'assurance du salut; » de M. *Narbel* sur « le baptême et la confirmation; » de M. *Favez* sur « la foi en Jésus-Christ et l'histoire évangélique. »

Au champ de la morale se rattachent les travaux de M. *Théoph. Rivier* sur « l'objet de l'éthique (ou morale) chrétienne et sa place dans la théologie, » et de M. *Adamina* sur « le divorce au point de vue chrétien. »

L'exégèse et la théologie biblique donnent également naissance à plusieurs mémoires. M. *Narbel* présente une étude sur « les prophéties de l'Ancien Testament; » et M. *Duplan* sur « le Psautier de M. Reuss; » M. *Favez* traite de « la seconde partie d'Ésaïe d'après quelques publications récentes; » M. *de Muralt* « du Protonome et du Deutéronome; » M. *Gautier* de « l'inscription de Siloé. » M. *Paul Chapuis* examine « l'emploi de l'Ancien Testament par l'auteur du premier évangile. » M. *van Goëns* présente des « recherches sur le quatrième évangile<sup>1</sup>. » M. *Gindraux* analyse et critique « l'antechrist de M. E.

<sup>1</sup> Le travail de M. van Goëns provoqua une discussion animée, au cours

Renan. » M. *Jean Berthoud* lit une « étude exégétique sur Romains III : 25. » M. *Charles Monastier* communique, avec considérations à l'appui, un nouveau plan de « synopse évangélique » dont il est l'auteur. M. *Narbel* introduit auprès de nous « un nouveau commentaire sur l'Apocalypse » (celui de Grau), M. *Aloys Berthoud* lit une étude sur « l'insuccès de saint Paul à Athènes et sa vraie cause. »

Au domaine de l'histoire de l'Eglise et des dogmes appartiennent les travaux de M. *Viguet* sur « le Consensus des confessions réformées du docteur Schaff » et sur « une ancienne édition de la Confession de foi helvétique ; » de M. *Henri Vuilleumier* : « Exposé des vues de Ritschl sur le piétisme ; » de M. *F. Rambert* « la théologie du mouvement religieux Pearsall Smith ; » de M. *Astié* : « un procès en hérésie au dix-neuvième siècle » (affaire Robertson Smith) ; enfin du même : « une moderne apologie pour les quakers. »

Voilà, messieurs, une énumération bien sèche et bien incolore. Notre désir aurait été, en consultant nos souvenirs et les cahiers de procès-verbaux, ainsi que les thèses insérées dans nos circulaires et les travaux eux-mêmes, lorsqu'ils ont été publiés, de donner une brève caractéristique de chacune de ces œuvres. Mais après avoir tenté de le faire, nous y avons renoncé, parce que, sous peine de tomber dans de banales redites, il aurait nécessairement fallu entrer dans quelques détails à propos de chaque travail, et aussitôt le présent rapport aurait revêtu des dimensions absolument inadmissibles. Même en nous restreignant à quelques mots, bien maigres et bien insuffisants, pour chaque mémoire, le danger de traîner en longueur nous est apparu menaçant, et nous avons reculé. Nous avons pensé qu'il fallait nous résigner à laisser à ce compte rendu un caractère sommaire. Nos successeurs, qui n'auront que deux années de la vie de notre Société à vous retracer, in-

de laquelle ses contradicteurs prirent l'engagement de lui répondre par un travail qui, comme le sien, paraîtrait dans la *Revue de théologie et de philosophie*. Ce fut le professeur Fréd. Rambert qui prit la plume pour exécuter cette promesse ; malheureusement la mort l'a enlevé (le 3 février 1880) avant qu'il eût achevé la publication de ses articles.

troduiront dans leurs rapports des appréciations plus circonstanciées des travaux qui vous auront été présentés. Quant à nous, nous désirons seulement revenir, sous forme de réflexion générale, sur un point auquel nous avons déjà fait allusion.

## XI

Nous avons dit que souvent, quel que fût le point de départ d'une discussion, quels que fussent le sujet du travail et la personne du rapporteur, le débat aboutissait à un même résultat, et le moment est venu de dire quelle a été cette question sans cesse remuée, et qui reparaissait toujours à chaque angle du chemin. Messieurs, vous le savez, c'est la grave question de l'inspiration et de l'autorité de l'Écriture, ainsi que la question plus générale de l'autorité en matière religieuse, question qui a fait déjà couler beaucoup d'encre et prononcer beaucoup de paroles, et qui revient à tout bout de champ se poser devant le théologien chrétien.

Tout théologien chrétien aime les Saintes Écritures et les révère ; il y a trouvé le témoignage rendu à son Sauveur, selon la parole du Christ : « Ce sont elles qui rendent témoignage de moi. » Il a été saisi, autant et plus qu'un autre, par le souffle vivifiant qui anime les prophètes de l'ancienne alliance comme les apôtres de l'Évangile, et qui s'échappe avec une intensité toute particulière de la bouche du divin Maître lui-même.

Seulement il y a théologiens et théologiens.

Les uns adhèrent, plus ou moins sans réserve, à certain système très répandu autrefois, renouvelé dans notre siècle, et qui continue à s'affirmer de nos jours comme étant l'expression adéquate de la vérité dans la question du mode d'inspiration de la Bible. Ce système représente un effort, sincèrement tenté, pour résoudre le problème, et n'oublions pas que beaucoup de dignes, d'excellents chrétiens, nos frères et nos pères en Jésus-Christ, ont vécu, sinon de ce système, du moins avec ce système qu'ils identifiaient plus ou moins avec leur foi.

D'autres hommes, élevés peut-être au milieu de ces formules et de ces affirmations, mais peu à peu sortis de cette atmos-



phère, ont senti et compris, au fur et à mesure que se poursuivait en eux le travail de la pensée et de l'investigation scientifique, que les conceptions traditionnelles avaient besoin d'être révisées, sur ce point spécialement. Ils se sont vus conduits à rompre avec un système qu'ils qualifient d'intellectualiste, et à réclamer pour la théologie chrétienne une base qui soit résolument du domaine religieux et moral.

Et, comme tout ce qui concerne l'Écriture Sainte et son rôle dans l'Église et dans la théologie est nécessairement fait pour préoccuper hautement des théologiens protestants réformés, il est naturel que cette question de l'inspiration et de l'autorité soit devenue comme le champ clos dans lequel nos joûtes oratoires se sont donné libre carrière. Nos cahiers de procès-verbaux sont singulièrement instructifs à cet égard, et votre mémoire vous rappelle sans doute combien de fois, en sortant de nos séances, nous nous disions les uns aux autres : « Nous voilà revenus au même sujet, à la même question. » Divers graves problèmes dogmatiques avaient été soulevés, on nous avait apporté des travaux sur la Trinité, sur le sacerdoce, d'autres encore, et que trouvons-nous dans le procès-verbal ? Nous y lisons que, par une pente insensible, la Société avait fini par discuter, dans chacune de ses séances, la question de l'autorité de l'Écriture <sup>1</sup>.

Enfin Malherbe vint...

Enfin notre collègue, M. *Paul Chapuis*, nous apporta, le 24 avril 1882, sept ans après la fondation de la Société, le travail destiné à serrer de près, et comme dans une lutte corps à corps, ce grave et sérieux problème qui, — les preuves sura-

<sup>1</sup> Dès la première année de l'existence de la Société, un travail sur « la théopneustie » lui avait été présenté, mais évidemment la discussion qui l'avait suivi n'avait fait qu'ouvrir la voie à de nombreux débats ultérieurs. Plus tard, à la fin de la séance du 17 janvier 1877, M. le pasteur Meylan avait lu un court fragment intitulé « de l'intégrité des Écritures ; » une conversation animée s'était engagée et le procès-verbal se termine par ces mots : « De toutes parts on exprime le vœu de voir bientôt naître au milieu de nous une étude sur l'autorité de l'Écriture en matière de foi. »

bondent, — agite, tourmente, angoisse de nos jours bien des esprits et bien des Eglises au sein de la chrétienté.

Et voici ce que nous lisons dans le compte rendu de cette séance qui a certainement marqué dans nos annales : « Il semblait que la Société de théologie se sentit contente et soulagée de se trouver une fois enfin en contact direct avec ce sujet capital, auquel elle avait déjà souvent touché indirectement, comme le présent cahier de procès-verbaux peut en faire foi. Cette fois enfin, l'importante question de l'autorité des Ecritures se trouvait abordée de face et directement. » Citons encore cette phrase du même compte rendu : « Le travail de M. le professeur Chapuis se distinguait par une clarté, un jugement et une modération si remarquables que tous les membres et assistants qui ont parlé se sont plu à lui rendre hommage et qu'on a pu croire un moment, mais à tort, que l'accord le plus complet régnait dans l'assistance. Mais on découvrit bientôt qu'il en était autrement et certaines vues divergentes ne tardèrent pas à se manifester. » Voici, résumée par le rapporteur lui-même, la pensée mère de cette étude :

« L'inspiration des Ecritures ne saurait fournir une base suffisante à l'autorité normative que leur accorde, à juste titre, l'Eglise chrétienne, parce que l'inspiration des auteurs sacrés, si réelle, si profonde soit-elle, ne constitue point un caractère spécifique qu'ils soient seuls à posséder. »

C'est dire que ce travail avait avant tout un caractère historique et critique ; toutefois M. Chapuis l'avait accompagné de thèses positives sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus loin en parlant d'un second travail du même auteur, destiné à compléter le premier.

## XII

L'effort qui avait abouti à ce résultat avait-il quelque peu épuisé, sinon les forces de notre confrère Chapuis, qui, grâce à Dieu, a donné depuis de fréquentes preuves de sa vitalité, du moins celles de la Société vaudoise de théologie ? Je me vois forcé de poser cette question en constatant que depuis 1882, il

y a eu quelques années assez mornes et peu nourries, des années avec peu de réunions et peu de travaux, et où la séance d'été n'était que très peu fréquentée ou faisait même tout à fait défaut. L'un des membres fondateurs de la Société, absent de notre pays pendant plusieurs années, et revenu au milieu de nous, ne reconnaissait plus sa Société de théologie d'autrefois, il la trouvait engourdie. C'est là la seconde période de notre histoire ; elle ne manque pas d'intérêt à certains égards, et, maintenant surtout que nous en sommes sortis, nous pouvons constater que, selon le mot célèbre de l'abbé Sieyès, notre Société a pourtant fait quelque chose pendant ces années de calme et de silence relatif : elle a vécu.

Elle a vécu, et, rendons justice à cette période, elle a entendu plusieurs travaux de valeur, elle a eu quelques séances mouvementées, colorées, et qui marquent dans nos souvenirs.

D'abord, le grand sujet d'autrefois n'avait pas encore dit son dernier mot. La Société y est revenue. Elle y est revenue avec M. le professeur *Astié* qui nous a donné communication de l'intéressant et spirituel mémoire qu'il avait lu à la Société pastorale suisse, réunie à Liestal, avec ce titre : « Quels sont les devoirs des représentants de la théologie moderne en face des résultats de la critique biblique ? » Elle y est revenue avec M. le pasteur *Narbel*, qui nous a lu un « essai sur la canonicité d'après le témoignage de Jésus-Christ et des apôtres, » avec M. *de Muralt* : « Y a-t-il une différence spécifique entre des écrits inspirés et non inspirés ? » avec M. *Henri Chavannes* : « Le canon des Saintes Ecritures et sa délimitation, » enfin (*last but not least*) avec celui qui avait été déjà notre rapporteur dans la mémorable séance du 24 avril 1882, avec M. *Paul Chapuis* qui a poursuivi son œuvre et complété sa première étude, en nous lisant, le 25 avril 1883 un autre mémoire, intitulé : « *Jésus-Christ fondement de l'autorité des Ecritures.* » Si, dans sa première étude, M. Chapuis avait traité surtout le côté historique de la question, il abordait cette fois-ci son sujet de face et cherchait à déterminer d'abord l'autorité de Jésus-Christ, laquelle procède de sa communion par-

faite avec le Père, autorité religieuse par essence et non pas scientifique, critique, etc., s'adressant à la conscience plus encore qu'à l'intelligence ; puis l'autorité de l'Écriture, de même nature, mais, dans l'ordre normal, dérivée. « Au-dessus d'elle l'expliquant, la légitimant, se place l'autorité de Jésus-Christ lui-même, se révélant à la conscience par le Saint-Esprit. Dans cette révélation, qui n'est autre chose que l'appropriation personnelle du salut, l'Écriture joue un rôle essentiel. Mais elle est moyen, moyen ordinaire, moyen nécessaire, elle n'est pas but. » Nous empruntons ces phrases aux thèses du rapport, et nous insérons encore la dernière, que voici : « L'acceptation de l'autorité de Christ, et, par lui, de celle de l'Écriture est un acte de libre soumission. Elle ne saurait s'imposer du dehors, mais jaillit des profondeurs de la conscience, convaincue parce qu'elle a été vaincue. »

Ce travail et la discussion qui s'ensuivit, marquent une étape dans l'histoire de la pensée et de la recherche théologique au sein de notre Société : ils eurent pour conséquence de mettre au premier plan le problème christologique. Déjà, il est vrai, M. Narbel y avait touché dans son travail susmentionné, « la canonicité d'après le témoignage de Jésus-Christ et des apôtres, » mais ce n'était pas encore la personne de Christ qui était mise au premier plan. Il en fut autrement dans les séances qui suivirent celle où M. Chapuis avait lu son second travail, et en particulier dans celle du 3 janvier 1884, où M. le pasteur *Gallienne* nous entretint de « la divinité de Jésus-Christ à propos du livre de M. Lobstein<sup>1</sup>. » Messieurs, vous me permettrez à l'occasion de cette séance de vous faire un aveu en toute franchise et en toute simplicité. La séance dont je vous parle est une date pour moi ; elle a marqué dans mon développement théologique, peut-être devrais-je ajouter dans mon développement religieux. Quand elle serait la seule réunion de la Société vaudoise de théologie à laquelle j'eusse assisté, ou la seule dont j'eusse rapporté quelque chose (ce qui est loin d'être le cas), je conserverais à notre Société une reconnaissance sincère. Je ne m'attends naturellement pas à

<sup>1</sup> *La préexistence du Fils de Dieu.*

ce que cette impression ait été ressentie par tous les assistants, et je parle ici uniquement en mon nom personnel; mais je ne puis m'empêcher de rendre ici publiquement témoignage à notre Société pour un avantage bien déterminé dont je lui suis redevable. Que, du reste, cette séance ait marqué aussi pour d'autres, c'est ce que je crois pouvoir affirmer, et je vous rappelle la série d'excellents articles qu'a publiés peu après notre ami P. C. dans *Evangelie et Liberté*<sup>1</sup>. Sans méconnaître aucunement les mérites du travail présenté par notre collègue M. Gallienne, je dois ajouter que c'est plutôt la discussion que le rapport lui-même qui a laissé chez moi des traces si profondes.

Une fois lancée dans l'étude du problème christologique, notre Société l'a poursuivie avec M. *Ed. Meylan* : « Jésus-Christ fils de l'homme et fils de Dieu », et avec M. *Narbel* : « La sainteté parfaite de Jésus-Christ » et, comme nous le verrons plus loin, elle l'a reprise tout récemment.

### XIII

En repassant ainsi avec vous les annales de notre Société de 1882 à 1886, je suis tellement impressionné par l'importance des sujets traités et mes souvenirs se réveillent avec tant d'énergie que je me demande tout à coup si je n'ai pas été dans le faux, précédemment, quand je vous ai dépeint ces années-là comme une période d'alanguissement. Après réflexion, je suis bien obligé de maintenir mon appréciation antérieure. Elle repose sur des faits, sur le petit nombre et la faible fréquentation de nos séances, et sur l'extrême difficulté de trouver des travaux (*experto crede Ruperto*, je faisais partie alors du Comité); elle repose aussi sur les souvenirs de plusieurs d'entre nous : nous ne nous dissimulions pas les uns aux autres que les destinées de la Société de théologie étaient de nature à nous inspirer certaines inquiétudes pour l'avenir. Il est vrai que de loin en loin, dans une séance exceptionnellement réussie, notre Société reprenait pour ainsi dire vie, mais était-ce réellement la vie ou

<sup>1</sup> 1884, numéros du 1<sup>er</sup>, 15, 22, 29 février et du 7 mars.

bien une simple galvanisation ! C'est ce que la suite devait démontrer.

Enumérons encore, pour achever de décrire cette période, les autres travaux qui nous furent présentés :

Dans le champ de l'Ancien Testament : *H. Chavannes*, « Etude sur le livre d'Esther ; » *Gautier*, « La question du Sinaï. » — Du Nouveau Testament : *Paris*, « A propos d'une parabole » (celle du levain) ; *Favez*, « Le christianisme du Christ d'après saint Matthieu, par D.-H. Meyer. » — Dans le champ de l'histoire de l'Eglise et des dogmes : *Astié*, « Le Vinet de la légende et celui de l'histoire ; » *de Muralt*, « La Didachè ; » *Aigroz*, « Résumé de l'ouvrage de Rüetschi sur la doctrine ecclésiastique de la perfection originelle et de la chute ; » *H. Vuilleumier*, « Claude Aubry, professeur à Lausanne ; » *de Muralt*, « Les principales variations du rationalisme ; » *Bovon*, « Le péché d'après Schleiermacher. » — Dans le champ de la philosophie religieuse, les travaux de M. *Astié*, « Le matérialisme et l'immortalité d'après Arxten » et « Le phénoménisme criticiste opposé au phénoménisme illusoire des Indous et du substantialisme ; » *de Muralt*, « L'évolution et la révélation ; » *Byse*, « Les lois naturelles dans le monde spirituel, d'Henry Drummond. »

Mentionnons encore un résumé, par M. *Aigroz*, de l'ouvrage de Kambli, intitulé « La notion de la propriété au point de vue de l'Evangile », et une très piquante lecture, la moins théologique probablement, mais non pas certes la moins captivante que notre Société ait entendue, celle de M. *Astié*, intitulée « L'esprit des bêtes. »

#### XIV

Nous arrivons ainsi à la troisième période de l'histoire de notre Société, à ce que nous pouvons appeler la période moderne ou actuelle, et que nous qualifierions encore de période du rajeunissement si nous ne craignons d'être taxé de présomption et de prétention.

Comme travail à l'ordre du jour du 26 janvier 1887, nous trouvons un mémoire de M. *Ch. Byse*, avec ce titre significatif : « Des moyens de vivifier la Société vaudoise de théologie. »

Messieurs, un thème semblable, la simple mention d'un pareil sujet, est toute une révélation. On ne cherche les moyens de vivifier que ce qui est en train de périliter. Quand un organisme déploie une vitalité intense, évidente aux yeux de tous, on ne se préoccupe pas des moyens de le vivifier.

Voici, dans les termes qu'a employés notre secrétaire d'alors dans son procès-verbal, quelques-unes des appréciations formulées par le rapporteur : « La Société vaudoise de théologie est maintenant atteinte d'anémie. Plusieurs de ses anciens membres l'abandonnent.... Constatons le mal dont souffre notre Société. Elle a entendu d'excellents travaux, mais les séances sont devenues plus rares, trop peu de personnes ont présenté un travail, les docteurs les plus capables se sont montrés trop modestes. Quant aux sujets, peut-être n'avons-nous pas eu assez d'études bibliques. Le ton des travaux et des discussions a peut-être aussi refroidi quelques membres. Les orthodoxes ont-ils été trop étroits, les partisans des idées nouvelles trop cassants ? Une certaine piété très respectable peut se sentir froissée par des expressions paraissant renverser le système reçu. La Société doit être conciliante, large, charitable dans ses procédés. Quant au fond, elle doit permettre et réclamer la plus entière franchise. » Après avoir signalé encore quelques autres lacunes ou défauts plutôt de l'ordre administratif, M. Byse proposait toute une série de réformes, les unes plus importantes, les autres moins. Son travail fut discuté dans cette séance même et dans la suivante. Les vues les plus diverses se firent jour ; le seul point sur lequel il semblât y avoir accord était celui-ci : c'est qu'il y avait évidemment quelque chose à faire. En relisant les comptes rendus de ces deux réunions, je suis frappé de voir combien les orateurs différaient entre eux, soit quant à l'appréciation des causes du déclin, soit quant aux solutions à adopter pour l'avenir. Je n'en suis que plus porté à constater avec admiration et avec reconnaissance que l'on a fini par très bien s'entendre.

Un des points sur lesquels la discussion a porté et que vous me permettez de signaler, c'est la question de savoir sur qui et dans quelles limites notre Société doit aspirer à faire sentir

son influence. Pour quelques-uns (les nommerons-nous les ambitieux, les utopistes, les hommes d'imagination?) l'action de la Société de théologie doit se faire sentir au dehors et l'on proposait d'organiser des conférences sous ses auspices. Pour d'autres (leur donnerons-nous le qualificatif d'hommes prosaïques, terre à terre, et contents à bon marché?) l'influence de la Société de théologie est destinée à s'exercer sur ses membres, et ils estiment qu'il y a là déjà un champ d'activité suffisamment vaste.

En fait, on en vint à reconnaître d'une façon assez générale que les règlements de la Société faisaient par trop obligatoirement de nos réunions des réunions de discussion. « A tout prix, discutons, » semblait dire l'ancienne rédaction de nos statuts. Pour cela, il fallait que tout travail fût précédé de thèses imprimées, les sujets qui n'y prêtaient pas n'étaient admis que par faveur, à titre subalterne et comme qui dirait par l'escalier de service. Une réforme que nous croyons sage fut adoptée par la Société. Elle cessa d'exiger des thèses et de proclamer la discussion des questions dogmatiques, l'unique ou du moins la principale raison d'être de notre association. Il fut dit et il fut accepté que nous pouvions et devons être une société d'instruction mutuelle et que des travaux qui par leur nature ne soulèvent pas de discussion, de contradiction, d'objection, qui ne traitent pas une question brûlante, mais qui élucident calmement un point obscur d'histoire, d'exégèse, etc., peuvent être extrêmement utiles aux membres de notre Société, et qu'après avoir entendu un semblable mémoire, on rentre chez soi enrichi, alors même qu'il n'a pas été rompu de lances en champ clos. Voici la forme qu'a revêtu notre règlement en suite de cette résolution :

*Art. 5.* La séance est consacrée soit à l'étude et à la discussion d'un sujet introduit par un travail oral ou écrit, soit à des communications diverses.

*Art. 6.* Les travaux peuvent être résumés par leur auteur en un certain nombre de thèses, qui seront insérées dans l'avis de convocation. En ce cas, le bureau désignera autant que possible un premier votant.



Une autre innovation fut celle des *séances mensuelles*. Nous en avons déjà dit un mot plus haut, elle a coïncidé avec la réforme ci-dessus mentionnée, et jusqu'ici la Société s'y est fidèlement conformée. Bien loin de refroidir le zèle des membres, ce changement a certainement contribué à rendre les séances plus fréquentées. Enfin l'adoption d'un local moins solennel, plus familier, n'a pas été non plus sans exercer quelque influence<sup>1</sup>. Tandis que de 1875 à 1886, la Société avait tenu 50 séances, ce qui représente une moyenne de 4 par an, elle en a eu 18 durant les deux dernières années<sup>2</sup>, ce qui représente une moyenne de 9, et la présente année s'annonce comme devant très bien continuer la série.

## XV

Essayons maintenant de passer rapidement en revue les travaux de cette dernière période, et commençons par relever la place considérable qu'a occupée dans nos séances la théologie d'Albert Ritschl. Notre confrère, M. le pasteur *Emery*, s'est fait au milieu de nous l'interprète attitré du célèbre théologien de Gœttingue récemment décédé. Il ne nous a pas apporté, en deux ans, moins de quatre travaux dans lesquels il nous a exposé clairement et pour notre plus grand profit : 1<sup>o</sup> « Les prolégomènes de la théologie de Ritschl, » 2<sup>o</sup> « Les bases de l'apologétique de Ritschl, » 3<sup>o</sup> « La théorie de la Rédemption chez Ritschl, » enfin 4<sup>o</sup> « L'œuvre et la personne de Jésus-Christ dans la théologie de Ritschl. » Mentionnons aussi une communication de M. *de Muralt*, sur « les principes philosophiques de la théologie de Ritschl ».

M. le pasteur *Alf. Porret*, avant de quitter Lausanne, a donné à notre Société une dernière preuve d'intérêt en venant lui lire un travail sur « l'Essence de la Religion. » Dans trois séances successives, M. le prof. *H. Vuilleumier* nous a fait part de ses

<sup>1</sup> Jusqu'alors le Musée industriel avait été notre local ordinaire. Depuis 1887 nous nous réunissons au local de l'Union chrétienne (Place de la Palud).

<sup>2</sup> Il est vrai de dire que nous avons de fait, sinon en droit, renoncé à nous réunir le matin.

patientes et fructueuses « Recherches sur les catéchismes qui ont été en vigueur dans l'Eglise du Pays de Vaud depuis le temps de la Réformation. » M. le pasteur *Walther* nous a transportés dans la plus haute antiquité en nous parlant des « Psau- mes pénitentiels des Assyro-Babyloniens, » et M. *Gœrgens* nous a entretenus des précieux « Manuscrits découverts à Medinet-el-Fayoum, en Egypte. » M. *Lecoultre* nous a fait part d'intéressantes « Remarques sur la constitution ecclésiastique d'après la Didachè. »

Dans le domaine des études relatives à l'Écriture sainte, citons les travaux suivants : *H. Chavannes* : « Le nom de Pa- role de Dieu donné à l'Écriture sainte ; » *Gautier* : « Le com- mentaire de Luther sur le livre des Juges » et « la géographie physique de la Palestine ; » *Bovon* : « L'hypothèse Vischer- Harnack sur la composition de l'Apocalypse ; » *Dietrich* : « L'expression biblique *οἱ αἰῶνες*. »

M. *Byse* nous a lu une attachante étude sur « la Théologie de John Milton ; » M. *Favez* nous a entretenus du Manuel de M. César Malan fils « Le Dieu de la conscience révélé dans l'Écriture sainte ; » M. *Aug. Vuilleumier* du « Spiritisme mo- derne ; » M. *Ed. Meylan* de « l'art et la conscience ; » M. *Combe*, de « la Traduction des Évangiles de M. Lasserre ; » M. *Gautier*, de « l'Histoire d'Israël de M. Renan (1<sup>er</sup> volume), » et de la bio- graphie, publiée par l'abbé fribourgeois M. Genoud, de « F. Folch, le martyr de Vevey ; » M. *Pradez*, du pasteur lausannois « Louis Manuel ; » M. *Astié* nous a communiqué des lettres inédites extraites de la correspondance de feu Eug. Le Savoureux ; M. *de Muralt* nous a parlé de « la Dogmatique de M. Gretillat ; » enfin M. *Petavel-Olliff*, « des droits et des torts de la Papauté. »

Nous avons gardé pour la bonne bouche l'exposé lumineux, substantiel et vraiment bienfaisant pour le cœur, la conscience et l'esprit, que M. le professeur *Dandirar* nous a fait l'automne dernier sur le sujet principal porté à l'ordre du jour de la So- ciété pastorale suisse en 1888 : « La certitude de la foi. » Vous avez encore tous présente à l'esprit cette séance, la plus nom- breuse, je crois, que notre Société ait jamais vue depuis sa toute première réunion, et dans laquelle notre cher collègue

nous a procuré à tous une véritable jouissance en même temps qu'un enseignement précieux. Nous craindrions de mutiler ce remarquable travail en essayant d'en donner une analyse ; nous préférons émettre ici un vœu que vous appuierez certainement tous : c'est que M. Dandiran veuille bien livrer son travail à la publicité.

Et puis ce n'est pas encore la fin : il a semblé ces derniers temps que l'ancien penchant pour les discussions dogmatiques n'était pas mort dans la Société vaudoise de théologie et que le goût des grands et profonds problèmes n'avait fait que sommeiller. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Si, il y a deux ou trois ans, nous avons soutenu avec conviction que la discussion ne devait pas tout absorber, et que l'instruction mutuelle des membres au moyen de communications scientifiques avait sa place et sa raison d'être au milieu de nous, nous croyons non moins fermement que l'étude et la discussion des plus importantes questions théologiques a aussi son impérieuse nécessité. Ce n'est pas une raison parce que nous avons peut-être jadis versé un peu trop d'un côté, pour que maintenant nous versions de l'autre. Aussi est-ce avec joie que nous avons salué la réapparition de ces graves débats, le sujet en cause étant cette fois l'Expiation. Au fond notre Société n'a fait que renouer en cela un fil qu'elle avait suivi pendant des années et qu'elle n'avait abandonné que momentanément. Les feux ont été ouverts par l'une des études de M. *Emery* sur Ritschl, la quatrième, mentionnée plus haut. M. le pasteur *A. Schræder* a suivi peu après avec un travail sur « l'œuvre expiatoire de Jésus-Christ d'après Gess ; » puis M. *Petavel-Olliff* nous a apporté une étude originale sur « le salut par le sang de l'Expiation ; » enfin, plus récemment encore, M. le prof. *Durand* nous a donné un exposé magistral et spirituel sur « l'Expiation » à propos duquel on a vu avec satisfaction reparaitre les « thèses » d'autrefois.

## XVI

Et maintenant, chers collègues, qui avez bien voulu m'écouter jusqu'ici, veuillez me pardonner de vous avoir retenus si

longtemps et d'avoir usé, et abusé peut-être, de votre patience. Pardonnez à ce compte rendu ce qu'il a de très imparfait, et veuillez m'excuser si la nomenclature y a tenu plus de place que je ne l'aurais voulu. Heureux serais-je, si je pouvais penser que les aperçus que je vous ai présentés ont évoqué devant vous une image approximative de ce qu'ont été la vie et les travaux de notre Société, et qu'en entendant mon rapport, vous avez senti que c'était une page de l'histoire théologique et religieuse du canton de Vaud qui se déroulait devant vous.

En somme, comment caractériserons-nous l'activité de notre Société pendant ces 14 ans ? Par ce verbe-ci, sans nul doute : *chercher*. Oui, nous avons cherché, nous avons cherché ensemble, loyalement et sincèrement. Heureux et reconnaissants d'avoir trouvé en Jésus-Christ le Sauveur dont nous avons besoin, nous avons cherché et nous cherchons la vérité théologique, c'est-à-dire l'expression exacte et fidèle de la vérité religieuse ; nous en cherchons les contours et les traits essentiels. Nous cherchons, sans méconnaître la valeur et le prix des résultats auxquels sont parvenus nos devanciers, mais sans fermer non plus les yeux sur les lacunes et les défauts de leurs définitions. Nous cherchons, et en cela notre Société, et nous qui la composons, ne sommes-nous pas bien les fils et les représentants de notre génération ? N'est-ce pas l'un des traits caractéristiques de l'âge où nous sommes que cette recherche, avide de progrès et de lumière ? Et l'histoire de notre modeste association durant ces quatorze années n'est-elle pas comme le reflet d'un travail analogue, qui se poursuit ailleurs, qui se poursuit partout, sur une beaucoup plus grande échelle et sur des théâtres plus vastes et plus en évidence ? « La vérité sans la recherche de la vérité n'est que la moitié de la vérité, » a dit Vinet, le grand penseur, le grand théologien, dont nous espérons que notre Société peut en quelque mesure se réclamer, car il aurait (nous osons le croire) vu de bon œil se perpétuer sur terre vaudoise ce besoin de vérité et de clarté qu'il a lui-même si profondément ressenti.

Et maintenant, si j'envisage l'avenir de notre Société de théologie, et que je veuille exprimer ce que je souhaite pour elle,

quel autre vœu pourrais-je former que celui-ci : que la recherche, âpre et passionnée dans son effort, mais en même temps courtoise et fraternelle dans ses manifestations, la recherche du vrai et du juste, sous la direction suprême de l'Esprit de Dieu, soit de plus en plus la raison d'être de notre association, et que nul ne puisse fréquenter ses séances sans en retirer quelque réel profit. Puissions-nous tous, selon les termes du premier article de nos statuts, admettant avec une pleine et joyeuse conviction le fait de notre salut par Jésus-Christ, en faire l'objet d'une étude vraiment scientifique et nous rapprocher les uns des autres par un travail commun et pour un travail commun, cherchant ainsi à ajouter à notre foi la science, jusqu'à ce que vienne l'heure où « nous connaissons comme nous avons été connus. »

Cette heure, messieurs et chers collègues, elle a déjà sonné pour quelques-uns d'entre nous, et vous comprendrez que j'aie désiré, en terminant ce rapport, tourner un instant vos regards et vos pensées vers ceux qui furent des nôtres et qui nous ont devancés dans les demeures éternelles.

Deux des hommes que vos suffrages avaient placés à la tête de notre Société nous ont été retirés, et il est naturel que nous mentionnions en premier leurs noms, ceux de MM. les professeurs *Frédéric Rambert*, président de 1877-1879, et *C.-O. Viguet*, président depuis 1881 jusqu'à sa mort survenue le 10 mars 1883. L'un et l'autre nous ont laissé le souvenir béni et fortifiant d'hommes dévoués, laborieux et savants. A côté d'eux, mentionnons le vénérable *Isaac Secretan*, ancien pasteur à la Haye, l'ami de Vinet ; il a vu naître notre association, il s'est intéressé à ses premiers pas, il a été le premier membre qu'elle ait perdu. Nommons aussi M. *Antoine Curchod*, chapelain du pénitencier, qui a apporté deux travaux à nos premières séances ; MM. *Henriquet*, ancien pasteur en France, *Edouard Panchaud*, ancien pasteur à Bruxelles, des vétérans qui ont suivi nos réunions avec sympathie et en prenant part à nos entretiens ; MM. *Louis Miéville*, professeur de théologie à l'Académie, *Rodolphe Clément* et *Edouard Terrisse*, professeurs à la Faculté de théologie de l'Eglise libre, *Jean-Louis Chapuis*

et *Henri Panchaud*, pasteurs à Lausanne, *Montet*, pasteur à Suchy, *Pahud*, pasteur à Villeneuve, *Théophile Rivier*, pasteur à Avenches, *Th. Paul*, *Boucher*, *Johannot*, *Paul Janavel*, *Favrod-Coune*, directeur de l'Ecole préparatoire de la Faculté libre.

Que de souvenirs cette rapide énumération évoque dans nos esprits et dans nos cœurs ! Sans doute, nous n'avons pas connu personnellement tous les hommes que nous venons de mentionner. Mais il est des noms parmi eux qui nous sont familiers, il en est que nous ne prononçons qu'avec la plus respectueuse déférence et la reconnaissance la plus émue. Ces hommes, messieurs, qui ne sont plus parmi nous, ils ont honoré notre Société en lui appartenant et en travaillant pour elle. Puisse-t-elle compter dans son sein beaucoup de membres auxquels s'applique comme à eux la parole de l'Écriture sainte : « Ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. »

Lausanne, juin 1889.

---